

# CS CP

## Certificat de Spécialisation en Constructions Paysagères – Formation continue –

855  
heures



Novembre 2026 à  
Mai 2027



Les Vaseix



Niveau 4

Principaux débouchés



Objectifs visés et  
Évaluables



Conditions du métier



Ouvrier paysagiste hautement qualifié, spécialisé en conduite de chantier pour les constructions paysagères. Le certificat de spécialisation agricole (CS) atteste d'une qualification professionnelle spécialisée, centrée sur la maîtrise d'activités techniques spécifiques, qui requièrent des savoirs, savoir-faire, gestes et comportements professionnels spécialisés. Ces activités peuvent être exercées dans différents emplois, dans des configurations variées, quels que soient le statut ou la place du titulaire dans l'organigramme de l'entreprise. Si la maçonnerie paysagère est reconnue activité intrinsèque de l'activité du paysage, les professionnels du secteur utilisent le terme de « constructions paysagères » qui couvre un spectre de matériaux plus large que ceux utilisés en maçonnerie.

- Assurer la préparation technique d'un chantier de constructions paysagères,
- Réaliser des constructions paysagères avec liants,
- Réaliser des constructions paysagères non maçonnées .

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans le secteur privé ou public. Les entreprises privées du paysage assurent toute ou partie des phases de réalisation et d'entretien d'un projet d'aménagement d'espaces paysagers. Leurs activités sont très variées entre les phases de conception, de création, d'entretien et de rénovation. Les entreprises du paysage œuvrent pour des particuliers, auprès d'entreprises privées et sur les marchés publics. Bien que souvent généralistes, des entreprises tendent à se spécialiser. En ce qui concerne le secteur public, les services d'espaces verts ont en charge la gestion d'espaces très variés correspondant aux différentes fonctions de la vie urbaine : places, squares, espaces sportifs, campings, cimetières, bases de loisirs, espaces de jeux, ronds-points... Dans certaines villes, le service d'espaces verts est lié aux services de l'urbanisme et de la voirie pour assurer la création, l'implantation et la maintenance des aménagements urbains.

### Contact

CFPPA Les Vaseix-Bellac

Les Vaseix

87430 Verneuil sur Vienne

05.55.48.44.30

cfppa.limoges@educagri.fr



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**



Cofinancé par  
l'Union européenne

## Public ciblé

- Demandeurs d'emploi,
- Salariés,
- Particuliers.

## Pré-requis

Spécialisation accessible aux titulaires d'un diplôme de niveau 4 qui permet de se professionnaliser dans les constructions.  
Test d'évaluation des pré-requis : selon option du diplôme et selon expériences professionnelles.

## Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

## Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement, de la demande de financement ainsi qu'à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

## Conditions d'inscription

Après réalisation d'un positionnement

## Modalités d'alternance

Le parcours standard comprend 398 h en centre et 455 h en entreprise.  
La volumétrie horaire est communiquée à titre informatif.

Une proposition individualisée sera formalisée à l'issue de la phase de positionnement pédagogique et administratif, en fonction des résultats obtenus.

## Modalités d'adaptation du parcours

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques.
- Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement, la validation des acquis académiques (VAA), la validation des acquis et de l'expérience (VAE) (selon diplôme visé).
- Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »

## Equivalences et passerelles

Pas de liens vers d'autres certifications professionnelles, certifications, habilitations.

## Modalités pédagogiques

- Articulation entre activités menées en centre de formation et en entreprise (stages)
- En centre, formation dispensée en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupe, mise en situation, études de cas).

## Contenus principaux de la formation

MODULES	
1	Opérationnaliser un projet de constructions paysagères
2	Conduite d'engins en sécurité
3	Construction d'une structure en élévation
4	Construction d'une infrastructure plane
5	Construction d'un ouvrage de menuiserie paysagère
6	Construction d'un ouvrage sans liant
7	Sensibilisation aux problématiques des enjeux numériques et des valeurs citoyennes

**14 semaines de stage en entreprise soit 455 heures  
12 semaines en centre soit 400 heures . Durée totale 855 heures.**

## Validation de la formation

Mode de validation	De niveau :	Inscrit au RNCP n° :	Certificateur :	Date d'enregistrement de la certification JO/BO :
Certifiant	4	35399	Ministère de l'Agriculture de la Souveraineté Alimentaire	31/12/2020

## Modalités d'évaluation

Le dispositif d'évaluation est organisé en 3 évaluations basées sur des situations professionnelles. Le CS Constructions Paysagères est délivré dès la validation des 3 unités capitalisables. Les unités capitalisables peuvent être obtenues indépendamment. Chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de compétences et correspond à un bloc de compétences.

## Passage par blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme : RNCP35399BC01 à RNCP35399BC03

## Suite de parcours

Possibilité d'accéder à un autre diplôme de niveau 4 (Certificat de Spécialisation).

## Rémunération

Selon le financement envisagé, et après étude de votre situation, une rémunération pourra éventuellement vous être proposée.

## Tarifs et modes de financement

Cette formation est financée par la Région Nouvelle Aquitaine et cofinancée par le FSE.

En fonction de votre statut, différentes solutions existent pour financer votre projet de formation (Transition Pro, mon compte CPF, France Travail, Fonds personnels, Fonds de formation Vivéa... etc...)

Pour consulter nos tarifs, rendez-vous sur notre site internet : <https://cfppa.epl-limoges-nord87.fr/wp-content/uploads/2023/04/Tarification-FPCA-27-03-2023.pdf>

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner et vous fournir une proposition tarifaire personnalisée.

## Chiffres clés

Taux (sessions 2022 à 2024 tous sites confondus dispensant la formation)			Taux (session 2023 à 2024 tous sites confondus dispensant la formation)
Insertion professionnelle à 6 mois	Réussite à l'examen	Satisfaction	Insertion dans le métier visé
100%	100 %	100 %	100%

## Contacts

### Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de la Haute-Vienne (CFPPA 87)

Site des Vaseix Les Vaseix  
87430 Verneuil/Vienne  
05.55.48.44.30

**Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :**

**Développeur de la formation continue :**  
(Fonds individuels/mutualisés) : Marie-Pierre JEANTAUD  
Tél : 07.85.24.02.26  
Mail : marie-pierre.jeantaud@educagri.fr

(Fonds publics) : Corinne VIGNAUD - Les Vaseix  
Tél : 05.55.48.44.31  
Mail : corinne.vignaud@educagri.fr

**Coordonnateur du CS Constructions Paysagères**  
Fabrice BOUZAT  
Tél : 05.55.48.44.30 Mail : fabrice.bouzat@educagri.fr

**Référente administrative :**  
Corinne VIGNAUD  
Tél : 05.55.48.44.31  
Mail : corinne.vignaud@educagri.fr

**Référente handicap :**  
Estelle NGUYEN  
Tél : 05.55.48.44.30  
Mail : estelle.nguyen@educagri.fr